



Dé qué sé ditz*?

**Qu'est ce qu'il se dit ?*

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St Julien d'Arpaon St Laurent de Trèves La Salle Prunet Vébron

Edito

Comme vous le verrez tout au long de ce nouveau numéro, les dossiers, le suivi du travail en cours et à venir, ainsi que les idées novatrices ne manquent pas sur notre territoire. Mais tout cela ne se ferait pas sans l'engagement de vos élus communautaires et de notre petite équipe administrative composée de Violaine et Damien. Je tiens à les remercier pour la qualité de leur travail à nos côtés.

Il y a quelques jours, nous avons, avec les cinq autres communautés de communes du sud Lozère, fait le bilan de la troisième année, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAHRR). Nous pouvons, dès aujourd'hui, dire que cette opération sur cinq ans, est un succès. Les objectifs qui avaient été demandés au départ sont d'ores et déjà dépassés, montrant l'engouement de notre territoire pour l'amélioration de son parc immobilier.

Nous venons également depuis le dernier conseil communautaire de novembre, de lancer une Opération Concertée d'Aménagement de l'Espace Rural (OCAGER). Celle-ci consistera, entre autre, à faire une photo précise de notre territoire sur l'occupation des terres agricoles exploitées et celles qui pourraient l'être, dans le but de faciliter, dans l'avenir, la transmission et/ou l'installation de jeunes agriculteurs, pour que notre pays reste ouvert, accueillant et dynamique.

Je me joins à toute l'équipe communautaire pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, ainsi qu'une Bonne Année 2012 à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Henri Couderc, Président de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente.



SOMMAIRE :

- Actualités de la Communauté 2
- Premières rencontres jardinières 3
- Les Fermiers cévenols 4
- Opération compostage ! 5
- Le Cynips du châtaignier 6
- Château de Montvaillant 8
- Roches sacrées 9
- Avant projet de charte du PNC 11
- Etat civil/ Festivités 12

Le dicton en occitan



Quand per nadal
solelha,
per pascas brutla ta
lenha

Quand il fait beau pour Noël,
Pour Pâques brûle ton bois.

- Actualités de la communauté -

Transport A la Demande



Allo



Taxi

Un projet d'instauration d'un service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de Communes est né il y a de cela quelques mois.

L'objectif d'un tel service est simple : permettre aux personnes majeures, à mobilité réduite permanente ou temporaire, de se rendre chez un médecin spécialiste, une administration ou assister aux foires et marchés locaux dans un rayon de 30 km autour du centre bourg de leur commune de résidence.

Une consultation pour la mise en place de ce service interviendra courant décembre 2011 pour ouvrir officiellement le service dans les premiers mois de l'année 2012. Toutes les personnes désirant bénéficier de ce service sont d'ores et déjà priées de retirer un dossier d'admission en mairie ou auprès de la Communauté de Communes, afin de pouvoir prétendre au Transport à la Demande. Une commission sera créée au sein de la Communauté de Communes chargée de traiter les dossiers de demande. Ce n'est qu'après validation de leur dossier que les particuliers pourront avoir accès au service.

Inauguration de l'ADSL

L'ADSL représente un avantage important pour le développement de nos territoires ruraux, il permet aux habitants des zones rurales d'accéder aux mêmes services que les urbains, et il est devenu une nécessité de notre temps, au même titre que l'accès à l'eau et à l'électricité.

C'est pourquoi la Région investit, depuis 2009, pour permettre à la population du Languedoc-Roussillon un accès internet haut débit et ainsi préserver l'équité des territoires.

Le vendredi 9 septembre dernier, Monsieur Christian Bourquin, Président de la Région Languedoc Roussillon et Monsieur Alain Bertrand, Vice-Président, ont donc fait le déplacement jusque dans les locaux de la mairie

de Saint-Julien d'Arpaon et de la Communauté de Communes pour inaugurer officiellement la « mise en



route » de l'ADSL. En présence de nombreux Maires et Élus de la Communauté de Communes, une discussion riche et sincère s'est installée sur de nombreux sujets d'aménagement et de développement du territoire.

Contrat Éducatif Local

Le C.E.L a pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune par le développement d'actions éducatives complémentaires à celles de l'école et de la famille. A l'échelle des Communautés de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn et Cévenoles Tarnon Mimente, ce dispositif permet de mobiliser tous les partenaires et les acteurs éducatifs (administrations et établissements de l'État, associations et organismes sociaux) autour de la définition d'un projet éducatif local qui met en cohérence les différents temps de vie de l'enfant et du jeune.

Le C.E.L a pour vocation principale d'organiser des activités périscolaires (avant ou après l'école) et extrascolaires (mercredi, fin de semaine et vacances). Le contrat d'une durée de trois ans, passé entre les deux Communautés de Communes et l'État, associe les administrations chargées de la jeunesse, de la vie associative, de l'Éducation nationale, des sports, de la ville et de la culture et programme les activités prises, pour la plupart, sur initiative des acteurs locaux.

En 2007 la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn a ainsi engagé une réflexion pour la mise en place d'un Contrat Educatif Local. Un diagnostic a d'abord été réalisé et a permis d'identifier certains axes prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre du C.E.L (ex : éducation à l'environnement et au patrimoine, activités artistiques et culturelles...).

C'est naturellement que la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente a décidé de se rapprocher du C.E.L du Pays de Florac et du Haut Tarn, en co-signant le Contrat Educatif Local avec l'Etat et en apportant un financement de 1 500 € supplémentaires.

Cette année, du fait d'un manque de temps pour réfléchir et monter des projets, peu d'associations du territoire ont pu déposer un dossier de demande de subvention. Nous espérons que dans les années qui suivent, de nombreux projets en adéquation avec les axes prioritaires du C.E.L, viendront offrir de nouvelles activités aux enfants du territoire.

De nombreuses informations concernant le Contrat Educatif Local sont disponibles sur le site internet de la C-C du Pays de Florac et du Haut Tarn :

www.pays-florac.fr

Nouvelles Formes Urbaines Durables


Afin de répondre à l'un des objectifs majeurs de notre territoire, à savoir, l'accueil de nouvelles populations, et de penser autrement l'aménagement et l'urbanisation des territoires ruraux, la Communauté de Communes a répondu à l'appel à projet *Nouvelles Formes Urbaines Durables* lancé par la Région Languedoc-Roussillon. Ce programme a pour objectif de soutenir des démarches innovantes en matière de formes urbaines et de lutte contre l'étalement urbain.


La Communauté de Communes souhaite lancer une étude approfondie pour la création de nouveaux hameaux sur les communes de la Salle Prunet et Barre des Cévennes.


Ces projets devront suivre une ligne de conduite particulière afin de préserver le cadre environnemental exceptionnel offert par les vallées cévenoles, ainsi que l'avenir des générations futures à travers une politique de création de logements respectueux de l'environnement.


Cette étude aura lieu courant 2012, la consultation des bureaux d'études est lancée, et nous ne manquerons pas d'associer les populations locales au travers de réunions publiques.

En bref !

 Les travaux de réaménagement du village du Puechautzier touchent à leur fin. Les dernières finitions devraient intervenir dans les prochains mois.

 L'étude concernant la création de circuits VTT a démarré depuis le mois de septembre. Cévennes Evasion est en charge du dossier.

 Le permis de construire pour la création d'Habitations Légères de Loisir sur la commune de Rousses est acquis. Nous sommes actuellement à la recherche de financements pour boucler le projet.

 Au lotissement « La Pèce » à Vébron, trois lots sont encore disponibles.

Premières rencontres jardinières

Succès des premières rencontres jardinières de la Salle Prunet

« L'argent ne fait pas le bonheur : quelquefois, un jardin suffit ».

C'est ainsi que le conteur et érudit local, Roger La-grave, a entamé la soirée **contes et musique** qui ouvrait la manifestation le samedi 1er octobre au soir. Une soirée familiale et très conviviale, où de savoureuses histoires de jardins et de jardiniers alternaient avec la musique classique romantique interprétée avec talent par Eva Collin au piano et Sophie Boudieux à la flûte traversière. Trois talents locaux qui ont fait passer au public un moment de détente comme on aime les partager dans nos petits villages. Le lendemain à 9h précises, dans la fraîcheur d'une très belle journée d'automne ensoleillée, près de 50 marcheurs partaient par le chemin dit «de Stevenson» jusqu'à St Julien d'Arpaon, puis retour par l'ancienne voie du CFD. Pendant ce temps, la place et la salle communale grouillaient comme une ruche : des mains s'activaient à l'épluchage collectif des légumes du pot-au-feu géant qui allait être dégusté à midi par près de 130 convives. On s'activait depuis la pointe du jour et même la veille pour chauffer comme il se doit le four communal afin d'y faire cuire tartes salées et pains, dont la saveur inégalée a enchanté les palais. Les participants au marché prenaient place autour de la salle : maraîchers bio, Stef'jardins, Mathieu Boutet et ses dômes en châtaignier, la coopérative agricole de Florac, l'association des Jardiniers de France. Un stand qui n'a pas manqué de retenir l'attention du public, c'est celui du R.E.E.L, missionné par le SICTOM des bassins du Haut Tarn pour mettre en place la campagne d'information, de promotion et d'actions de sensibilisation à la pratique du compostage (voir article page 5). Le lancement de cette vaste opération était fait en présence d'officiels et d'élus. Le compostage est un sujet qui touche les jardiniers par l'utilisation intéressante du compost mais aussi toutes les personnes désireuses de participer à l'amélioration de la gestion des déchets ménagers.

Les enfants n'étaient pas oubliés : un atelier de peinture à partir de jus de légumes était proposé par Yvette.

L'après-midi les occupations ne manquaient pas : expos photos, pause chansons après le repas avec la très sympathique chorale des Jacophonies venue de St-Frézal de Ventalon et, clou de la journée, la visite des jardins du village.

Par petits groupes, les visiteurs ont pu apprécier de très nombreux jardins, toujours beaux malgré la saison, déambulation agrémentée d'histoires et de commentaires en occitan de notre amie Andrée Agulhon.



Visite des jardins

Dominique a expliqué ses méthodes entièrement naturelles qui suivent les saisons, la lune, les rotations, et utilisent les engrais verts. Dans celui de Roger, la variété se mêle à la rareté : le goji par exemple, plante venue du Tibet qui produit un petit fruit très prisé actuellement par la diététique pour ses vertus sur la santé. Et pour finir celui de David et de Marie, tout près de la Mimente, réservait une double surprise : des fleurs à profusion à cette époque de l'année sur gazon anglais et un accueil des plus british avec thé et scones ! Un moment très chaleureux et joyeux de partage.

L'association les Amis du Coustel qui a coordonné cette première édition avec le soutien de nombreux habitants donne rendez-vous pour la deuxième édition en 2012.

Ils l'ont fait !

Une entreprise associative : les FERMILERS CÉVENOLS

L'Association des **FERMIERS CÉVENOLS** a été créée en 2004, sur une idée de Jean Marc VINCENT. C'est un groupement de producteurs-fermiers de pélardons. Cette association a pour but la commercialisation des pélardons locaux en assurant aux grossistes une production à longueur d'année, certains producteurs étant « dé-saisonnés ».

Car certains fermiers ont une production d'été, d'autres une production d'hiver. Grâce à cette organisation, les producteurs sont assurés d'une vente régulière.

En effet, les grossistes ont du mal à comprendre qu'une



Préparation des commandes dans le local de Saint Julien d'Arpaon

chèvre ne produit pas de lait douze mois sur douze ! Sans l'Association, ces éleveurs-fermiers, vu la taille de leurs structures, ne pourraient prétendre assurer l'approvisionnement des gros marchés de Rungis.

La vente à ces grossistes, tout en étant variable, tourne autour de 50% de la production globale.

Le reste de la production est à la charge de chaque producteur.

Les fromages sont emballés en caissettes de douze pélardons, expédiées par lots de cinq.



Ils portent tous une étiquette commune, libellée au nom des **FERMIERS CÉVENOLS**.

Seul change le numéro d'agrément de chaque producteur.

L'Association est constituée d'apporteurs permanents, tels Anne TAXIL, l'actuelle Présidente, Sandrine et Laurent PRADEILLES ou le GAEC MONTMEJEAN et d'apporteurs occasionnels.

Elle offre à ses adhérents un lieu unique de stockage, d'emballage et d'expédition et facilite la gestion des charges et du travail d'empaquetage ainsi que l'achat groupé du matériel nécessaire.

Il n'est possible d'adhérer à l'Association qu'en répondant à certains critères : être producteur-fermier, être détenteur d'un label A.O.P. délivré par le Syndicat régional des producteurs de pélarçons (basé à Montpellier) et résider à proximité de Saint Julien d'Arpaon afin de faciliter les conditions de transport.

Les **FERMIERS CÉVENOLS** ont leur siège social à St JULIEN d'ARPAON grâce à un accord passé avec la commune qui a mis à leur disposition et loué un local proche de la route nationale.

Opération compostage !

C'est une première en Lozère! Le SICTOM des bassins du Haut Tarn lance une **grande campagne de sensibilisation à la réduction des déchets par la pratique du compostage individuel**.

Cette action, soutenue par l'ADEME, le Conseil Général de la Lozère et le Réel48 s'adresse aux habitants des 20 communes adhérentes au SICTOM, soit près de 3000 foyers.

Les enjeux :

L'année dernière, 2006 tonnes d'ordures ménagères ont été transportées et traitées (soit **220 kg/hab/an**) par le SICTOM. Or, selon une analyse réalisée par le Conseil Général de la Lozère, **40% de nos déchets seraient compostables**. Pourtant une très faible partie de ces ordures est valorisée et leur énorme potentiel est gaspillé. A l'heure actuelle **50% des foyers interrogés disent jeter leurs déchets organiques à la poubelle**. Le compostage à domicile permettrait de réduire le volume des ordures ménagères et d'éviter la collecte, le transport et le traitement de ces matières organiques qui, en plus, sont un véritable bénéfice pour le jardin.

En effet, le compost nourrit le sol et augmente la résistance des plantes aux maladies, il est naturel et économique et permet de réduire les apports en eau, en terreau et en produits phytosanitaires dans les cultures.

Le déroulement de l'opération :

Le SICTOM souhaite mettre à disposition des habitants de son territoire un **kit de compostage** (1 composteur, un aérateur à compost et un bio-seau). Les personnes intéressées pourront se rendre à partir du 27 décembre à la déchetterie de Florac (à St Julien du Gourg), muni d'un chèque de 10€ et d'un justificatif de domicile pour repartir avec leur kit (distribution limitée à un kit par foyer). Cette action s'effectuera sur 3 ans (2012 - 2014) avec pour objectif l'octroi de 450 composteurs. Pour assurer le bon déroulement de l'opération, différentes actions d'information et d'accompagnement seront menées auprès des particuliers, des communes et agents techniques, mais aussi en direction des professionnels du tourisme et des établissements scolaires. Depuis le début de l'automne, déjà près d'une centaine de personnes ont pu s'initier à la pratique du compostage durant les animations proposées par le REEL lors des rencontres jardinières à la Salle Prunet, à la fête de la châtaigne à Cocurès et au festival de la Soupe à Florac. Un broyeur à végétaux a également



été installé à la déchetterie de Florac, ainsi les habitants peuvent apporter leurs branchages et repartir avec un sac de broyat, excellent pour protéger les plantations du gel.

Pour retirer un kit de compostage, rendez-vous à la déchetterie de Florac à partir du 27 décembre aux horaires suivants : Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Le SICTOM des Bassins du Haut Tarn

St Julien du Gourg – 48 400 Florac

Mme Lafabrie : 04 66 31 97 32

sictom0177@orange.fr

Le Réseau Éducation Environnement Lozère

Réel48 – 5, Rue Serpente – 48 400 Florac

Mme Sandrine Cendrier : 04 66 45 17 46

Sandrine.cendrier@gmail.com

Reel48@wanadoo.fr



Le cynips du châtaignier !

Le cynips du châtaignier (*Dryocosmus Kuriphilus*) est un insecte qui forme des galles sur les pousses, les feuilles et les bogues. Au niveau mondial c'est le principal ravageur du châtaignier en arboriculture.

Vu son impact important sur la production de châtaignes et sa présence en Italie depuis 2002, il fait l'objet d'un plan de surveillance national depuis 2005, repris au niveau européen en 2006.

Il est découvert en France, sur des arbres adultes en 2007, à St Dalmas de Tende en région Provence Alpes Côtes d'Azur. Cette même année, une tournée de prospection a montré sa présence effective sur quatre autres communes du même secteur.



Le cynips

Insecte originaire d'Asie, il fut introduit aux USA en 1974 et en Italie en 2002, il est considéré comme le ravageur le plus important du châtaignier en arboriculture fruitière.

Petite guêpe de 2 à 3 mm, il pond en juin – juillet dans les bourgeons de châtaigniers. Les œufs, puis les jeunes larves y restent tout l'hiver suivant, sans qu'aucun symptôme n'apparaisse sur les châtaigniers. Ce n'est qu'à partir du débourrement, généralement au mois d'avril, que les premiers symptômes se manifestent car la présence des larves perturbe le développement normal des bourgeons et provoque la formation de galles sur la pousse de l'année.

« Ce ravageur est spécifique du châtaignier, qu'il soit greffé ou non »

Les attaques du cynips provoquent une diminution de la croissance des rameaux et une baisse importante de la fructification de 60 à 80 %. Dans quelques cas, des dépérissements et de la mortalité, liés à cet insecte sont également intervenus dans certains secteurs.

Des symptômes caractéristiques : la présence de galles sur les pousses ou les feuilles

Deux types de galles peuvent être identifiés sur des arbres contaminés par le cynips :

◆ Présence de « nouvelles » galles vertes :

Petites boules sur et sous les feuilles ainsi que sur les pétioles.

Les galles sont souvent très petites (quelques mm et pouvant atteindre 1 à 1,5 cm). Elles sont généralement de couleur verte (ce qui les rend difficilement visibles

sur les feuilles) mais elles peuvent aussi tirer vers le rose ou le rouge.

La période d'observation la plus favorable pour les galles vertes est en avril - mai.



Galles vertes

◆ Les galles anciennes :

Apparues les années précédentes elles sont sèches et restent souvent accrochées sur l'arbre avec des feuilles sèches. On les repère plus facilement en hiver mais elles restent présentes une fois que la pousse de l'année s'est développée.

S'il y a peu de galles et si c'est un début de contamination, il est très difficile de voir les symptômes, seul un examen précis des feuilles permet d'identifier la présence du cynips.

Il est là !

Suite à une introduction accidentelle, le ravageur s'est installé en Italie, ce n'est qu'en 2011 qu'il apparaît en Languedoc-Roussillon ainsi que dans le sud-ouest de la France.

Dans notre région, trois foyers ont été clairement identifiés, un dans le département de l'Hérault, sur les communes de Fozières, Soumont et Soubès et deux dans le département du Gard, sur les communes de Notre Dame de la Rouvière et de Sumène. Le cynips est donc aux portes de la Lozère, voire déjà présent. Le cynips se déplace et peut arriver dans nos territoires de différentes façons :

- ◆ Par le transport de châtaigniers contaminés,
- ◆ Par extension des foyers existants,
- ◆ Par les véhicules circulant dans les zones contaminées en juillet et août !

« L'observation des châtaigniers cet hiver et au printemps prochain est très importante pour mettre en place des moyens de lutte ».

Une lutte biologique efficace

La piste de la lutte chimique semble très peu adaptée, peu de produits semblent efficaces, des difficultés pour traiter des arbres de grande taille apparaissent et il y a un risque de détruire les prédateurs naturels du cynips. Ainsi, seule la lutte biologique est envisageable.

Les observations réalisées en Chine ont mis en évidence un micro-hyménoptère très efficace pour lutter contre le cynips : *Torymus sinensis*. Cet hyperparasite pond ses œufs dans les larves du cynips en empêchant le développement complet des larves. Il freine considérablement les populations du ravageur.

Des travaux d'acclimatation de *Torymus* en Italie durant la période 2002-2005 ont conduit à des premiers lâchers en 2005. Les observations effectuées en 2009 montrent près de 10% de galles parasitées. Le prédateur est bien acclimaté et l'on peut penser qu'une situation d'équilibre sera atteinte au bout de quelques années.

En France, un programme de développement de lutte biologique est en cours avec l'INRA, le CTIFL, les stations expérimentales (dont l'ARMELR/SUAMME), les FREDON et les organisations professionnelles de producteurs.

En 2011, des lâchers de cet auxiliaire ont été réalisés dans les départements de la Drôme, l'Ardèche, la Corse et dans le Var.



Galles vertes et sèches

Concernant les nouveaux foyers en Languedoc-Roussillon, les lâchers de l'auxiliaire commenceront au printemps 2012.

Dans un autre domaine, on sait désormais que toutes les variétés de châtaigniers n'ont pas la même sensibilité au cynips. En effet, une seule variété est connue comme résistante, il s'agit de la « Bouche de Bétizac », la « Bouche Rouge » s'avère elle aussi peu

sensible. On ne connaît pas encore la sensibilité des autres variétés traditionnelles, mais plusieurs variétés sont ou vont être mises en test prochainement.

Précaution à prendre

Une surveillance régulière est à mettre en œuvre pour détecter les foyers le plus tôt possible.

- ◆ Signalement de tous les symptômes suspects à des personnes compétentes,
- ◆ Ne pas importer de plants d'origine inconnue,
- ◆ Ne pas acheter de plants ni de greffons en provenance des zones infestées (s'informer auprès des services de la direction des végétaux),
- ◆ Éviter la multiplication de matériel végétal (rameaux, greffons...) sans en connaître l'origine.

Mesures réglementaires

L'arrêté national du 22 novembre 2010 définit les mesures de gestion de ce ravageur sur le territoire national.

Parmi ces mesures, l'une d'entre elle rend obligatoire la déclaration de toute nouvelle plantation de châtaignier (porte-greffe, baguettes greffons, scions, plants formés...).

La déclaration de tout nouveau symptôme de contamination par ce ravageur est également obligatoire.

Toutes ces déclarations doivent être effectuées auprès du SRAL (formulaires disponibles sur le site internet de la DRAAF LR).

Il est également interdit de transporter des châtaigniers (plants par ex) ou parties de châtaigniers (greffons...) à l'intérieur ou en provenance de zones délimitées (15 km autour des foyers).

S'il y a contamination...

Une zone va être délimitée autour du (ou des) foyer(s) observés. Il sera interdit de sortir des greffons et des plants de cette zone. Cependant la production de châtaignes pourra être **récoltée et commercialisée sans problème**.

« Ne pas couper les pousses et branches atteintes »

Que faire en cas de symptômes ?

Prévenir immédiatement un des organismes suivants :

Service technique OIER SUAMME :

- Tél 04 66 54 29 67 (bureau d'Alès)
- Tél 04 67 95 39 49 (bureau de Bédarieux)

DRAAF-SRAL Languedoc-Roussillon:

- Tél 04 67 10 19 50 (ex Service de la Protection des Végétaux)

FREDON Languedoc- Roussillon :

- Tel 04 67 75 64 48 qui vérifieront les symptômes.

Le château de Montvaillant

Il se dresse, puissant sur son piton rocheux et nul, venant d'Alès par la 106, ne peut ignorer le ton chaud de ses pierres et l'harmonie de ses proportions. Mais nous passons trop vite sur la route et la superbe façade garde son mystère et sa magie. Pourtant un tel château doit avoir une histoire à son image, grandiose et passionnante. Madame et Monsieur Million ont bien voulu nous la dévoiler.

La magie opère dès la massive porte d'entrée. Au premier abord, c'est une porte comme on en voit souvent à l'entrée de nos granges, solide, toute en fortes planches de châtaignier. On s'aperçoit, dès le seuil franchi, que cette porte est doublée d'une autre cloutée et ferrée. Ce renforcement a permis la conservation de la porte originale que les siècles avaient fini par délabrer.

L'appareil a été ainsi conçu par le grand-père des actuels propriétaires qui fit tant pour redonner à Montvaillant un lustre que les années et l'Histoire avaient fortement émoussé.

Car l'histoire de ces pierres est effectivement très riche et mouvementée. Elle nous plonge dans des temps fort reculés puisqu'il en est fait mention dès 1219, sous l'appellation de Seigneurie d'**Eschamosson**.

Si l'étymologie de ce nom reste sujette à caution, il n'en est pas moins attesté dans des documents remontant au XIIIème siècle. Le Seigneur de Sauve et Anduze était maître de toute la région qui, en 1686 formera le diocèse de la partie cévenole du Gévaudan et d'Alès. Les biens de la Maison d'Anduze avaient pour seigneur direct le Roi de France. Les seigneurs d'ESCHAMOSSON dépendaient donc du Baron de Florac, des barons d'Alès et du Roi de France.

Il faut imaginer ce que pouvait être le château à cette époque moyenâgeuse : les rocs tranchés et façonnés qui le soutiennent laissent deviner des portes d'accès ; des vestiges de murs dont des pans entiers taillés à

même la roche, des soubassements voûtés creusés dans le schiste, suggèrent des remparts, des salles d'hommes d'arme ou défenses. Sur l'arrière, une très vieille tour devait permettre d'accéder à des fortifications crénelées. Un espace plan, délimité ici et là par des vestiges de murailles ou par des roches formidables, taillées verticalement, a pu être la base d'un donjon ou d'habitations. En contrebas, creusés à même la roche, deux cavités prouvent qu'une porte d'entrée au château se trouvait là, à l'ouest, un épart monumental devait en défendre l'accès.



Là aussi réside la magie du Château de Montvaillant. Tant de fenêtres bouchées, tant de portes condamnées, à l'extérieur comme à l'intérieur, tant de recoins obscurs ne menant nulle part, disent les transformations et les changements subis par l'édifice au cours des siècles.

On sait par des documents écrits (archives

de la Lozère) que c'est à partir de 1359 qu'**Eschamosson** est dénommé **Montvaillant**. L'histoire du lieu est dite dans des hommages, des transactions, des testaments ou des legs, des contrats de mariage.

Au XVIème siècle, par alliance, le château de Montvaillant devient propriété de la famille de Belcastel.

Les Belcastel sont désormais seigneurs de Montvaillant. En 1562, Jean de Belcastel figure parmi les principaux chefs réformés des Cévennes. Il préside l'Assemblée d'Anduze du 4 janvier 1573 dans laquelle fut décidée la prise d'armes des Cévennes à la suite de la Saint Barthélémy.

Sa petite-fille, Claude de Belcastel épouse en l'an 1600 Paul de Vignolles qu'on connaîtra plus tard sous le nom de Capitaine MONTREDON.

Cette union avec Claude de Belcastel fut bénie « dans l'Eglise Chrétienne Réformée » Paul de Vignolles ne s'est pas contenté d'être un chef militaire.

C'était aussi un homme de la terre qui sut aménager et mettre en valeur les terres de Montvaillant que sa femme lui avait apportées en dot. D'ailleurs il sera peut-être intéressant de consacrer un de nos prochains numéros de *Dé Qué Sé Ditz* à ce personnage hors du commun.

Ses descendants émigrèrent pour la plupart et on constate le décès de ses petits enfants à Dresde, à Lausanne, à Clèves, en Irlande. Le dernier, interné à Montpellier pour fait de religion vendit la seigneurie de Montvaillant-Prunet à Claude Jourdan pour 27 000 livres. Il mourut le 27 juillet 1714.

Ce Claude Jourdan vendit à son tour Montvaillant à un Jean de Fabre, fils du Consul de Florac. Cette famille de Nouveaux Convertis était connue à Florac pour sa piété catholique. En 1793, sous la Révolution, un Fabre de Roqueval et un Fabre de La Valette reçurent de la municipalité un *certificat de civisme*. En revanche, Charles Fabre de Montvaillant qui, en 1789, avait été capitaine de la Garde Nationale de Florac, est décrété suspect. Il s'enfuit de Montvaillant caché dans un tombereau de fumier. Son château, désormais *bien national*, fut vendu, les créneaux et les tours rasés. En 1852, son petit-fils rachète le château dont la partie Nord s'était écroulée. Encore deux générations et Montvaillant change à nouveau de propriétaire.

C'est à présent la famille de Retz de Serviès qui prend en main le domaine. Le Comte de Retz est le mari de Marguerite Boyer, fille de Léon Boyer, bien connu des floracois et dont la statue se dresse sur l'Esplanade. Il construisit le Viaduc de Garabit et mourut à l'âge de 34 ans, victime de la fièvre jaune, comme tant d'autres sur le chantier du Canal de Panama. Marguerite Boyer est aussi la petite fille d'Henri Merle qui fonda la Société Pechiney. Le grand-Père de Madame Million hérita d'un édifice en piteux état. Un incendie avait ravagé toute une

partie du bâtiment principal.

(Un étage avait été transformé en manègerie, d'où le feu serait parti.)

Patience, année après année, il remit en état chaque pièce, chaque montée d'escalier, chaque cheminée monumentale. Le château retrouva ses créneaux.



Les actuels propriétaires

D'une source en amont, il fit amener l'eau et chaque chambre fut dotée de lavabos, luxe énorme à l'époque. Son épouse, d'un goût très sûr, aménagea salles et corridors. Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants continuent à entretenir le château de Montvaillant dans le respect de ce qu'il a été et de ce qu'il peut être. C'est aujourd'hui un château de sérénité chaleureuse et familiale, comme si, après des siècles d'histoires souvent violentes, il trouvait enfin le calme et la paix.

Roches sacrées

Des recherches préhistoriques récentes attestent la présence d'habitats humains sur Saint Laurent de Trèves ou sur Barre des Cévennes depuis au moins 6 500 ans, donc depuis la fin de l'âge de pierre (le néolithique) et les balbutiements de l'âge du cuivre (le chalcolithique). Il en est donc probablement ainsi dans toute la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon Mimente.

Intéressons nous plus spécialement aux 2 300 ha du territoire de St Laurent de Trèves pour voir les témoignages connus de cette époque, grâce notamment aux travaux de Camille Hugues dans le courant du siècle dernier, et dont cet article s'inspire largement.

Menhirs

Sur la cause Méjean au dessus de Vernagues, se trouve le très original « *menhir de la Cabassude* », une pierre calcaire inclinée de forme triangulaire haute de 3 m, sur une base de 2 m 65. La nature précise de cet objet resterait à préciser, compte tenu de sa configuration particulière.

Plus modeste était le *menhir de Lou Cros* sur La Can du Rey, (hauteur : 2,42 m), à 800 m au nord de la ferme du Rey, couché sur le sol, non loin de la draille de la Margeride, à proximité de deux tumuli dont il signalait peut-être la présence ; on l'aurait récemment déplacé ou volé ? Je ne l'ai pas vérifié : quelqu'un sait-il quelque chose à ce propos ?

Camille Hugues signale aussi à 1 km au nord du Rey, au carrefour de la draille et d'un chemin qui se dirige vers Ferrières, la « *Peira de la Penduda* », très endommagée dit-il, et christianisée, car ayant servi de socle pour une croix. L'on dit que c'est une pierre à légendes : lesquelles ? Quelque lecteur de cet article peut-il nous les conter ? Elle semble avoir été façonnée avec un instrument en fer et serait donc moins ancienne que les précédentes, sauf s'il s'agit d'une réutilisation à l'époque chrétienne.



Pierres à cupules

Si les hypothèses les plus diverses ont été émises sur le rôle des menhirs, il en est de même à propos des pierres creusées de bassins et de cupules dont aucun archéologue ne peut aujourd'hui donner une explication quant à leur usage réel.

Ces roches à cupules sont fréquentes dans les schistes cévenols, beaucoup plus rares sur le calcaire, voire aussi sur les granites et les grès.

Les roches ont été travaillées avec un outil de quartz blanc. Leur taille varie de quelques centimètres à plusieurs décimètres (bassins), et les cavités creusées, soigneusement circulaires, ont été parfois reliées par de petits canaux.

Dans la commune voisine de Barre des Cévennes, le rocher des Fées en présente de beaux exemples. Pour Saint Laurent de Trèves, nous en connaissons deux remarquables :

- la première, dans le schiste, dite « Pierre du Castanet », est située à mi-distance sur la crête qui relie Le Coudoulous à Artigues,
- la seconde, taillée dans le grès, culmine au milieu de la Can de Ferrières. C'est la célèbre « Pierre des Conques » creusée de deux bassins volumineux entourés d'une auréole de cupules plus petites, le tout relié de rigoles.

On ne sait rien sur leur but, vraisemblablement religieux. Toutefois, avec notre collègue élu municipal de St Laurent, Marceau Jouve des Bouars, nous pensons après une étude attentive, avoir retrouvé un usage de ces mystérieuses pierres à cupules. Les personnes intéressées par ce sujet peuvent prendre contact avec nous pour que nous en organisions la démonstration.

Tumuli

La construction et l'usage des tumuli couvrent toute la période allant de l'âge du cuivre, au premier âge du fer (VIIe siècle avant JC), mais ils ont été visités, voire réutilisés, à l'époque gallo-romaine.

Sur le causse Méjean, à la Cabassude, un tumulus épais de 1,10 m, contenait à la base une tombe de l'âge du fer (débris très oxydés d'une épée en fer) et, au-dessus, quelques tessons de poterie gallo-romaine.

Au col de Vache à la croisée de chemins antiques sur la Can d'Artigues se trouve le tumulus le mieux étudié de notre commune.

Ovale, il formait un tertre allongé (14m x 10m) et aplati (0m80 de hauteur). La couche supérieure contenait des restes de porc et de mouton, des fragments de briques romaines et quelques débris de poterie grise tournée. Ce sont probablement les gallo-romains qui avaient émietté un vase en terre noire fait à la main, qui devait appartenir au mobilier de la tombe sous-jacente du premier âge du fer.

À 80 cm de profondeur gisait un squelette en mauvais état, inhumé sur un pavé. De part et d'autre, des dalles plantées de champ limitaient la sépulture et se dressaient plus haut qu'un second dallage de lourdes pierres plates qui avaient écrasé les os. Quoiqu'épais, le crâne aux dents usées était brisé.

Le mobilier funéraire ne comprenait pas d'autre poterie que le vase en terre noirâtre rencontré dans la première couche. Contre la jambe gauche se trouvait un fragment très oxydé de lame de fer qui provenait d'un poignard ou d'une épée.



C'était donc la tombe d'un guerrier. À côté du pied droit on avait déposé une coupelle en bronze mince, en forme de bol à fond arrondi ; mais, pris entre des blocs volumineux, elle avait été cabossée et déchirée.

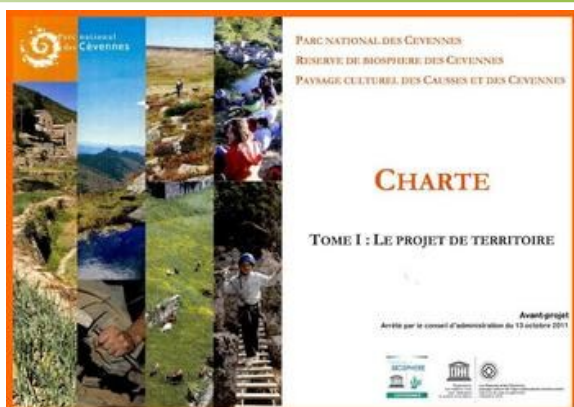
Pour compléter le tableau des Tumuli connus de St Laurent sur les Cans, l'on peut citer ceux du Coussinel, au nord du col de Vache, celui de Lou Cros, près du menhir cité plus haut, et celui de Lous Landettes, à gauche sur la corniche un peu avant le site de l'ancien château de Terre rouge.

Enfin, signalons un secteur négligé jusqu'à présent, mais qui mériterait une étude approfondie, celui de la pointe de la Can d'Artigues dominant le village, où l'on peut suspecter, au-delà d'une belle collection de clapas, la présence de tumuli en croissant, dont les pointes sont orientées à l'ouest vers le mont Gargo, point culminant du causse Méjean dont on sait par ailleurs qu'il fit autrefois l'objet d'un culte particulier.

Ces constructions, typiques de la période – 3500 à – 2000 ans avant JC, sont fréquentes au Sahel, mais assez rares dans nos contrées. Ce site en promontoire, dominant les sources d'Artigues semble aussi avoir fait l'objet d'aménagements de murs et murets d'enceinte dont il conviendrait de faire le relevé exact, dans l'hypothèse à vérifier de la présence sur place d'une petite nécropole de l'âge du bronze.

Pour tous ceux que ces sujets intéressent, nous ne pouvons que leur conseiller d'acquérir l'excellent Atlas archéologique publié par le Parc national des Cévennes.

Avant-Projet de charte du PNC



L'avant projet de charte a été arrêté par le conseil d'administration du Parc National des Cévennes le 13 octobre. Jusqu'au 27 janvier 2012, instances nationales, acteurs et habitants du territoire sont invités à émettre des avis sur ce document.

Le conseil d'administration a ainsi souhaité, que le territoire puisse s'exprimer sur cet avant-projet. Cette démarche, qui n'est pas imposée par la loi, va permettre aux communes, intercommunalités, départements, régions, chambre consulaires et autres partenaires, de s'exprimer en amont à l'adoption définitive du projet. L'avant-projet de charte est téléchargeable sur le site internet du Parc National des Cévennes : www.cevennes-parcnational.fr.

Si vous avez des remarques sur l'avant-projet de charte, adressez les par courrier, au président du conseil d'administration au siège de l'établissement public, avant fin janvier.

Recettes de fin d'année

MOELLEUX À LA CHÂTAIGNE

- * 4 œufs
- * 125 gr de beurre
- * 350 gr de confiture de châtaigne (1 pot)



- ◆ Battre les œufs.
- ◆ Incorporer la confiture avec les œufs, bien mélanger.
- ◆ Rajouter le beurre fondu au mélange.
- ◆ Verser le mélange dans des mini-moules à cake (silicone) ou dans un moule à manqué.
- ◆ Enfourner à four chaud (220 C°), 20 à 25 minutes, contrôler la cuisson du moelleux avec la pointe d'un couteau.

GÂTEAU TURINOIS

- * 500 gr de marrons épluchés
- * 100 gr de sucre en poudre
- * 1 sachet de sucre vanillé
- * 100 gr de beurre
- * 100 gr de chocolat



- ◆ Faire cuire les marrons épluchés pendant 25 mn à l'eau bouillante. Puis, une fois égouttés, les passer au tamis fin ou au moulin à légumes.
- ◆ Mélanger à cette purée encore chaude, beurre, sucre et chocolat préalablement fondus dans une cuillerée d'eau chaude.
- ◆ Verser cette purée dans un moule à cake, puis tasser.
- ◆ Mettre au frais.
- ◆ Garnir de cerneaux de noix ou de marrons glacés.

Festivités

Barre des Cévennes :

- 3 mars : film / débat, documentaire réalisé par le Pays Gorges Causses Cévennes et projection du film « La Grande Séduction » à partir 17 h à la salle polyvalente

Cassagnas :

- 17 décembre, loto des enfants à 15h
- 21 janvier, soirée galette des rois à 21h
- 18 février, soirée carnaval & crêpes à 21h
- 7 avril, loto du comité des fêtes à 21h
- 12 mai, soirée aligot à 21h

La Salle Prunet :

- 28 janvier : festival Contes et rencontres, Olivier de Robert « Au nom de compère Rapatou »
- 24 mars : loto du CCAS

St Laurent de Trèves :

- 10 février, Contes et rencontres, Muriel Holtz et Serge Valentin, « Trames »

Rousses :

- 28 décembre : Loto du foyer rural à 20h30
- 14 janvier : veillée galette des rois
- 11 février : soirée crêpe avec concours de belotte

Saint Julien d'Arpaon :

- 24 juin : Fête de la musique
- Tous les mercredis à partir de 15h, jeux de sociétés à la salle communale

Une remarque, une suggestion, un commentaire : n'hésitez pas à nous contacter soit par mail :

tarnonmimente@wanadoo.fr

soit par écrit :

Mairie 48400 St Julien d'Arpaon ou directement au 04 66 94 05 08



Ont participé à la réalisation et à la rédaction de ce numéro :

Sylvie Chabrol, Solange Christin, Monique Fraissinet, Violaine Martin, Rémi Noël, Catherine Piffari, Damien Roume, Nicole Teissier, Eliette Valat, SUAMME, REEL.

Etat civil

Décès

-**Saint Julien d'Arpaon** : Fernande PIN épouse PASCAL le 18 septembre 2011

-**Rousses** : Robert MEYNADIER le 28 septembre 2011

-**Cassagnas** : Madame HUTEAU, le 18 novembre 2011

-**La Salle Prunet** : Roger GRASSET le 14 novembre 2011

Naissances

-**Barre des Cévennes** : Damien WEYN né le 27 octobre 2011

-**La Salle Prunet** : Camille CANONGE née le 9 novembre 2011

Mariages

-**Barre des Cévennes** : Huan YANG et Fabien BOISSIER le 17 septembre 2011

-**Saint Julien d'Arpaon** : Pierre COUDERC et Emilie GIRAUD, le 30 juillet 2011

-**Vébron** : Marine MAGET et Pierre-Louis SCHMITT le 16 juillet 2011.

Marion MOTTOUL et Gaëtan LAMORINIERE le 30 juillet 2011.

-**Rousses** : Thylia BOUDEHEB et Jonathan MEYNADIER le 23 juillet 2011

-**Cassagnas** : Ode SERVANTES et Jean-Charles BONANSEA, le 23 juillet

Nous tenons à signaler que le Dé Qué Sé Ditz est téléchargeable sur notre site internet :

www.tarnon-mimente.fr

La diffusion aux résidents permanents reste toujours assurée par nos soins.

Mairies

	Permanence secrétariat	Téléphone
Barre des Cévennes	Du lundi au vendredi 8h - 12h Mardi 14h à 18h	04 66 45 05 07
Cassagnas	Lundi et jeudi de 8h à 12h	04 66 45 06 56
La Salle Prunet	Mercredi, vendredi de 8h à 12h	04 66 45 01 33
Rousses	Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h	04 66 44 08 74
St Julien d'Arpaon	Lundi et jeudi 9h - 12h et 14 - 17h30	04 66 45 18 48
St Laurent de Trèves	Mardi 9h - 12h et 14h - 17h30 Vendredi 9h - 12h	04 66 45 01 94
Vébron	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h - 12h, Permanence du maire tous les samedis (10h - 12h)	04 66 44 0018
Communauté de communes	Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 9h - 12h et 13h30 - 17h30, Vendredi 9h - 12h	04 66 94 05 08

IPNS - Directeur de la publication : Henri Couderc
Tirage à 1000 exemplaires